

ESPUM

Référentiel de compétences de la maîtrise en santé publique, modalité avec mémoire, version du 20 août 2014

Compétences	Capacités	Manifestations Au terme de sa formation, l'étudiant devrait pouvoir :
Expertise en santé publique	1) Analyser une problématique ou un enjeu de santé publique	1.1 Reconnaître une problématique de santé publique existante ou émergente. 1.2 Identifier les sources d'information fiables et appropriées pour l'analyse d'une problématique de santé publique. 1.3 Recueillir, conserver, récupérer et utiliser de l'information fiable et appropriée. 1.4 Analyser et interpréter l'information quantitative et qualitative en fonction de ses répercussions, son utilisation et tenant compte de ses limites. 1.5 Formuler des recommandations basées sur une interprétation appropriée de l'information. 1.6 Identifier les principaux enjeux de santé publique contemporains. 1.7 Expliquer le rôle des politiques publiques favorables à la santé.
	2) Planifier et réaliser une recherche	2.1 Formuler une question de recherche pertinente, prenant en considération les priorités et les besoins de connaissances des autorités de santé, des communautés et des milieux de clinique. 2.2 Exécuter les étapes de planification d'un protocole de recherche 2.2.1 Recenser les écrits pertinents à la problématique de recherche, en faire une analyse critique et synthétiser l'information; 2.2.2 Concevoir un devis de recherche approprié tout en comprenant les limites de l'approche du point de vue de la validité interne et externe; 2.2.3 Concevoir un devis de recherche rigoureux en tenant compte des contraintes rencontrées en termes de temps, de ressources et de disponibilité de données ; 2.2.4 Concevoir un plan d'analyse approprié; 2.2.5 Concevoir un plan de diffusion des produits de la recherche adaptés aux clientèles visées. 2.3 Gérer la réalisation d'une recherche scientifique, incluant la coordination des processus de production et de gestion des données primaires et secondaires, le contrôle de la qualité et le formatage adéquat de l'information. 2.4 Rédiger un article scientifique qui fait état des résultats de la recherche scientifique. 2.5 Promouvoir la dissémination des produits de la recherche et l'intégration des résultats dans les pratiques professionnelles.
	3) Appliquer une démarche rigoureuse dans toutes ses actions de santé publique	3.1 Tenir compte dans toutes ses actions de santé publique des : 3.1.1 concepts de base en santé publique. 3.1.2 composantes historiques, organisationnelles, financières essentielles. 3.1.3 théories, concepts et modèles provenant des sciences sociales, des sciences humaines et des sciences de la vie. 3.1.4 savoirs éprouvés (evidence-based public health) 3.2 Faire preuve d'esprit critique. 3.3 Faire preuve d'esprit de synthèse.
Professionalisme	4) Agir de façon éthique et responsable	4.1 Respecter la mission, les valeurs et les décisions d'une organisation dans sa pratique professionnelle. 4.2 Appliquer les principes éthiques (transparence, honnêteté, intégrité) dans ses actions. 4.3 Adopter les comportements appropriés dans ses relations professionnelles et extra-professionnelles.
	5) S'engager dans une démarche de développement professionnel	5.1 Faire preuve d'une réflexion critique sur sa pratique. 5.2 Saisir les occasions de développement continu de ses compétences dans le champ de la santé publique (life long learning.)
Communication	6) Communiquer efficacement de l'information à différents publics	6.1 Produire une variété de textes écrits de qualité. 6.2 Produire des exposés oraux de qualité. 6.3 Adapter l'information aux différentes clientèles ciblées.
Collaboration	7) Participer à l'action concertée des équipes interprofessionnelles et intersectorielles	7.1 Identifier les partenaires concernés par l'enjeu ou la problématique de santé publique en fonction de son activité professionnelle ou de recherche. 7.2 Tenir compte de la vision, des ressources et des risques de chacun des partenaires concernés par un enjeu, une problématique ou une recherche de santé publique afin de trouver un terrain partagé d'action et de concertation. 7.3 Participer activement au fonctionnement de groupes. 7.4 Animer des groupes dans des situations variées (équipe de travail, discussion...) 7.5 Partager ses connaissances et son expertise dans un esprit de collaboration. 7.6 Identifier les caractéristiques du leadership en santé publique.